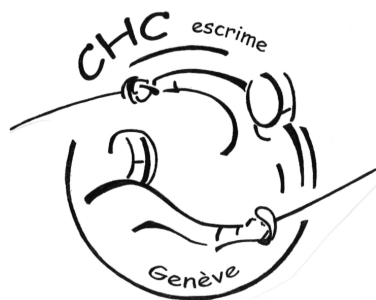


CHC ESCRIME GENEVE



3 ET 4 NOVEMBRE 2018

CIRCUIT NATIONAL SABRE ET FLEURET



PROGRAMME

Samedi 3 novembre : **SABRE**

Senior et M20 individuel

Appel → 08h30 Scratch → 08h45
Début → 09h00

M14 individuel

Appel → 09h30 Scratch → 09h45
Début → 10h00

M10 et M8 individuel

Appel → 11h30 Scratch → 11h45
Début → 12h00

M17 individuel

Appel → 12h30 Scratch → 12h45
Début → 13h00

M12 individuel

Appel → 13h30 Scratch → 13h45
Début → 14h00

Catégories d'âge en Suisse:

M8 : 2011, 2012

M10 : 2009, 2010

M12 : 2007, 2008

M14 : 2005, 2006

M17 : 2002, 2003, 2004

M20 : 1999, 2000, 2001

Senior : 1998 et plus âgés

Si le nombre de dames est insuffisant, les compétitions seront mixtes.

PROGRAMME

Dimanche 4 novembre : **FLEURET**

M20 individuel

Appel → 08h30 Scratch → 08h45
Début → 09h00

M14 individuel

Appel → 09h30 Scratch → 09h45
Début → 10h00

M10 et M8 individuel

Appel → 11h30 Scratch → 11h45
Début → 12h00

M17 individuel

Appel → 12h30 Scratch → 12h45
Début → 13h00

M12 individuel

Appel → 13h30 Scratch → 13h45
Début → 14h00

Catégories d'âge en Suisse:

M8 : 2011, 2012

M10 : 2009, 2010

M12 : 2007, 2008

M14 : 2005, 2006

M17 : 2002, 2003, 2004

M20 : 1999, 2000, 2001

Senior : 1998 et plus âgés

Si le nombre de dames est insuffisant, les compétitions seront mixtes.

Lieu de la compétition :

Centre sportif du Lignon

Place du Lignon 32

1219 Le Lignon

Genève, Suisse

Inscriptions :

Pour les tireurs suisses, elles devront être effectuées sur Ophardt.

Pour les tireurs étrangers, elles devront être envoyées par e-mail à l'adresse suivante : president@chc-escrime.ch

Dernier délai d'inscription : 28 octobre 2018.

Frais :

25CHF par tireur, + 5CHF pour chaque inscription surclassée, ou

20€ part tireur, + 5€ pour chaque inscription surclassée.

Prix :

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie, récompenses aux huit premiers. Hommes et Femmes seront récompensés en cas de tournoi mixte.

Arbitres :

Selon le cahier des charges de la FSE :

1 arbitre pour 4 tireurs inscrits, 2 arbitres à partir de 8 tireurs inscrits.

En cas de non-respect, une taxe de 200CHF sera perçue par arbitre manquant.

Les arbitres devront porter des chaussures de sport dans la salle.

Matériel :

Les tireurs s'équipent en conformité avec le règlement FSE.

Jury d'appel :

Il sera composé le jour-même de trois Maîtres d'arme. Celui-ci tranchera tous les cas non prévus par le règlement.

Buvette et repas :

Une buvette sera mise en place dans le hall d'entrée, et ceci durant toute la compétition. Il sera interdit de consommer dans la salle de compétition.

En vous attendant nombreuses et nombreux, nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Châtelaine !

Maître George HADZOPOULOS Maître d'arme

Monsieur Lothar WINIGER Président

Monsieur Francisco ALVAREZ Trésorier

